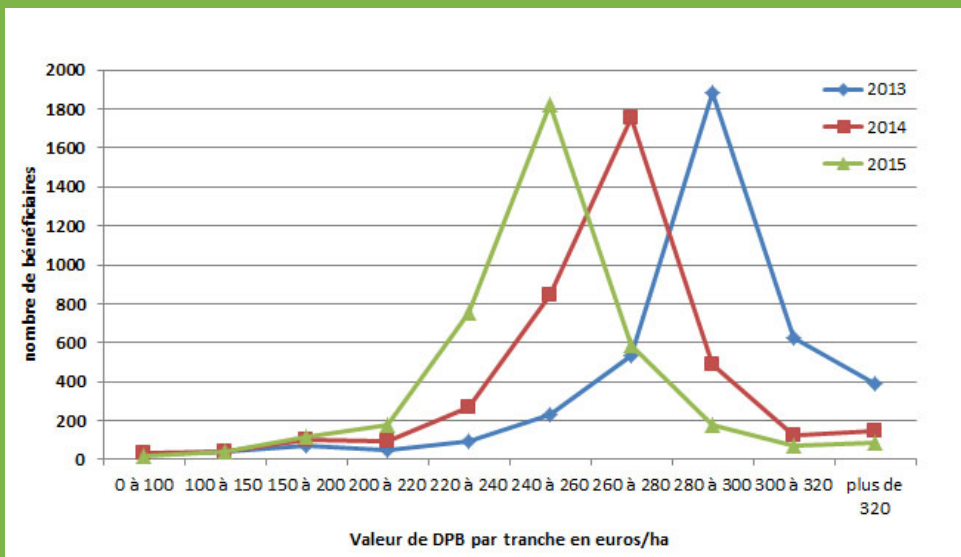


Effet de la PAC sur les niveaux de soutien découplés des exploitations agricoles dans l'Eure-et-Loir



Caractéristiques de l'agriculture de l'Eure-et-Loir vis à vis des aides PAC



	Eure-et-Loir	Centre-Val de Loire	France
Surface moyenne par exploitation (ha SAU au RA 2010)	104 ha	92 ha (69 à 114 selon les départements)	56 ha
Part du territoire en zone défavorisée (% SAU au RA 2010) →2018, 2019→	0%, 13%	40%, 44%	44%, 53%
Niveau moyen de DPU par hectare (€/ha) en 2013	290 €	258 € (223 à 290 selon les départements)	261 €
Part dans le budget national du 1^{er} pilier (ASP 2012)	1,8%	8,2%	100%
Part dans le budget national du 2nd pilier (ASP 2012)	0,2%	2,8%	100%

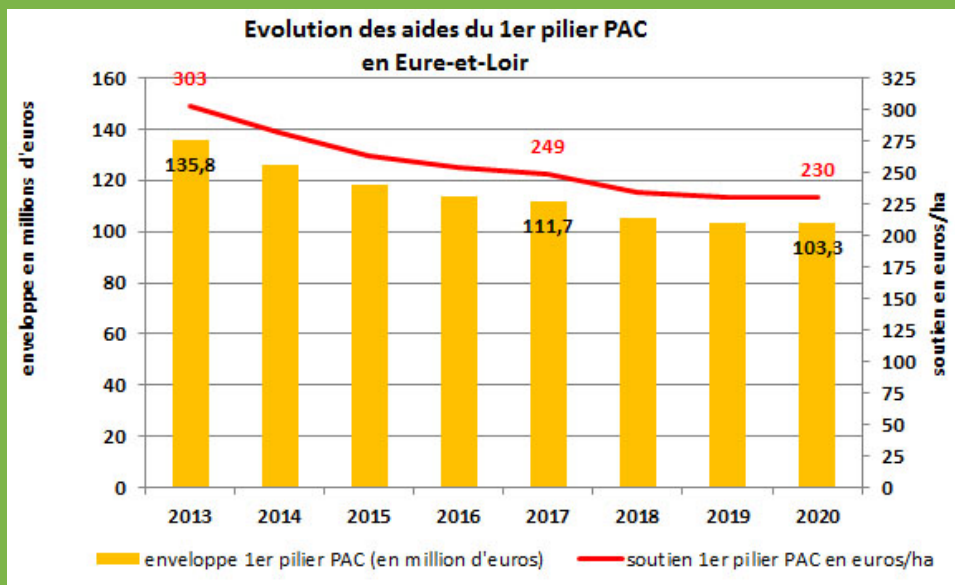
La mise en oeuvre de la PAC 2014-2020, avec notamment la convergence et le paiement redistributif, conduit à diminuer le niveau moyen de soutien découplé et à réduire les écarts de soutien découplé entre les exploitations.

- En 2013, 48% des exploitations agricoles d'Eure-et-Loir bénéficiaient d'un niveau de soutien découplé compris entre 280 et 300 euros/ha. Elles n'étaient plus que 5% dans ce cas en 2015.
- En 2015, 47% des exploitations agricoles bénéficiaient d'un soutien découplé compris entre 240 et 260 euros /ha contre 6% seulement en 2013.
- En 2015, 82% des exploitations agricoles avaient un soutien découplé compris entre 220 et 280 euros/ha alors qu'il n'y en avait que 22% en 2013.

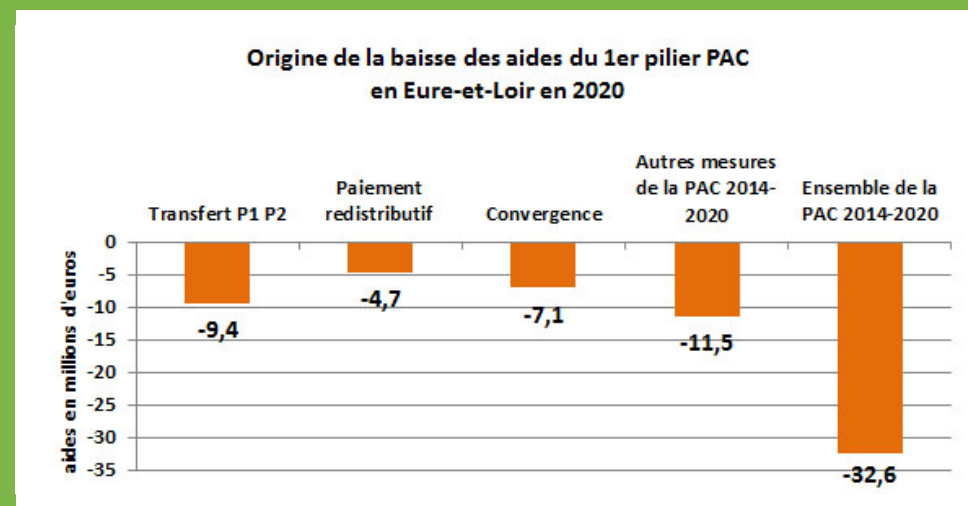
CE QUI DISTINGUE L'EURE-ET-LOIR

- Des exploitations agricoles plus grandes que la moyenne nationale et la moyenne régionale
- Une SAU relativement moins défavorisée qu'en moyenne régionale ou nationale (aucune zone défavorisée sur la période 2013-2018)
- Un niveau de soutien découplé moyen supérieur de plus de 10% à la moyenne nationale en 2013
- Des aides PAC provenant quasi exclusivement du 1^{er} pilier PAC

Evolution du soutien du 1^{er} pilier de la PAC dans l'Eure-et-Loir entre 2013 et 2020



Origine de la baisse des aides du 1^{er} pilier PAC dans l'Eure-et-Loir



La PAC 2014-2020 entrainera une baisse de 24% des aides du 1^{er} pilier PAC en Eure-et-Loir.

- 103 millions d'euros estimés en 2020 contre 136 millions d'euros versés en 2013
- Près de 33 millions d'euros d'aides en moins par an à l'échéance 2020
- Une réduction moyenne du niveau de soutien de 73 euros/ha
- Une perte d'aides cumulée de 170 millions d'euros sur la période 2014-2020 pour les agriculteurs d'Eure-et-Loir
- Près des trois quarts de la baisse des aides prévue d'ici 2020 étaient atteints fin 2017.

Toutes les mesures de la PAC 2014-2020 ont un impact négatif en Eure-et-Loir. Leurs effets cumulés ont pour conséquence de réduire fortement les aides du 1^{er} pilier PAC.

- La baisse du budget de la PAC est la première cause de la baisse des aides du 1^{er} pilier en Eure-et-Loir (-11,5 millions d'euros) suivie par le transfert de soutien sur le 2nd pilier (-9,4 millions d'euros en 2020).
- Les mesures de redistribution des aides (convergence et paiement redistributif) causent une perte d'aides de 11,8 millions d'euros, aggravant de 56 % la diminution des aides imputable aux mesures de réduction du budget des aides du 1^{er} pilier.